

Newsletter SSE 2026 - n°2

Objectif : zéro accident grave ou mortel

Cette newsletter s'inscrit dans la continuité de la campagne **S comme Sécurité**. Son objectif : partager trimestriellement les bonnes pratiques et renforcer la culture sécurité à tous les niveaux de l'entreprise, des Compagnons à la Direction. Un outil simple pour avancer ensemble vers le zéro accident grave ou mortel.

Les thèmes Sécurité abordés depuis le début d'année



Retrouvez tous vos quarts d'heure sécurité ci-dessous : https://drive.google.com/drive/folders/1L51YGXCeAsIDV6darWOKZ71sx9FM83-q?usp=drive_link

VIGILANCE

Injonction sur le risque chute de hauteur

Suite à un contrôle de la CRAMIF effectué sur l'un de nos chantiers, nous avons fait l'objet d'une injonction pour risques exceptionnels de chute de hauteur dans un contexte de travaux de fouille. Nous sommes pénalisables sur les chantiers qui pourraient être contrôlés.

Pour rappel, les directives suivantes doivent être impérativement appliquées **immédiatement sur tous nos chantiers où des fouilles sont en cours** :



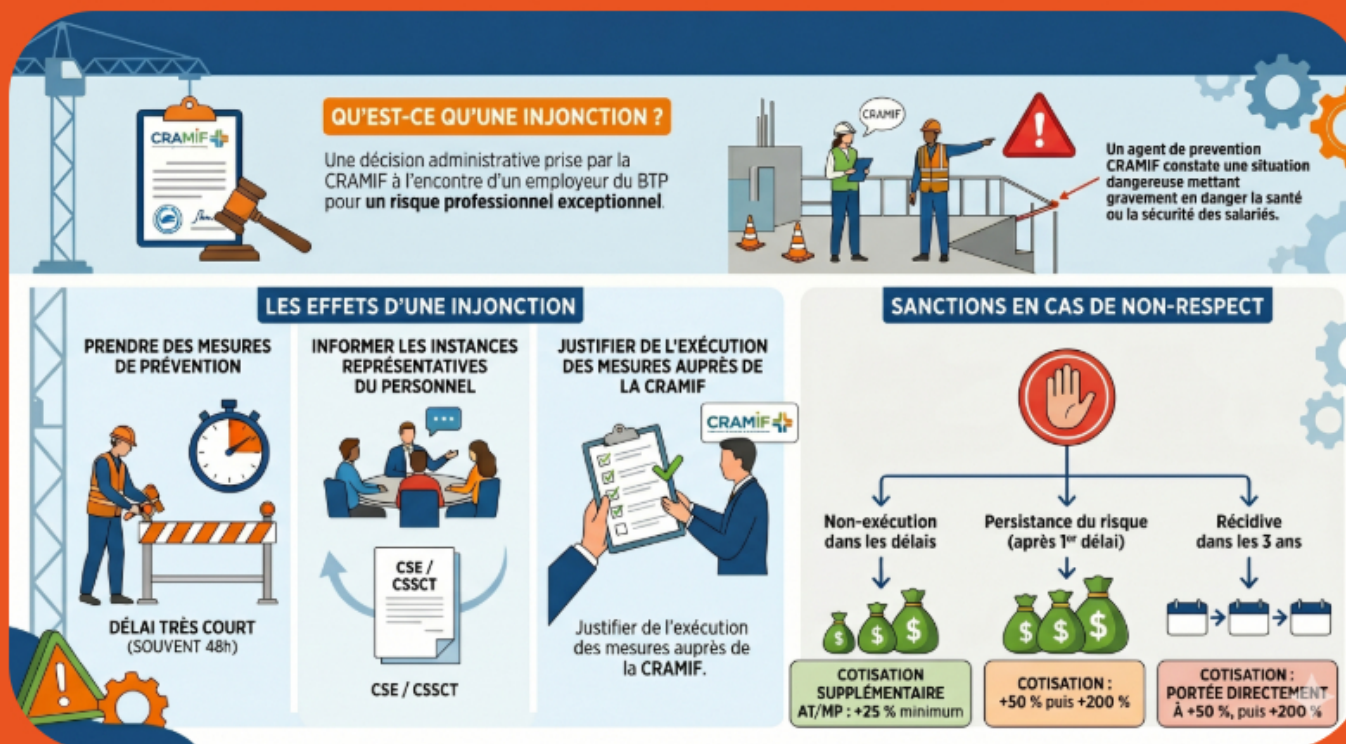
Sous injonction pour **une durée de 6 mois**, nous appliquons une politique de **tolérance zéro sur la mise en œuvre des protections collectives en tête de fouille et talus** pour nos travaux en part propre comme pour ceux de nos sous-traitants.

Tout manquement constaté lors d'un contrôle de la CRAMIF pourra entraîner des **sanctions immédiates**.

Une vigilance absolue est exigée de tous.

Cette injonction s'applique avec la même rigueur à nos équipes en part propre et à nos partenaires sous-traitants. Face aux risques critiques de **chute de hauteur** et d'**ensevelissement**, notre devoir est de ne laisser aucune place à l'aléa.

Qu'est ce qu'une injonction ?



Mise à jour du DUERP & PAPRI Pact 2026

C'est quoi le DUERP ? Et le PAPRI Pact ?

Le DUERP - Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels- recense tous les risques sur nos chantiers et ateliers. Le PAPRI Pact - Plan d'Action de Prévention des Risques Professionnels et des Actions de corrections - est son prolongement : il recense l'ensemble des actions concrètes à mettre en place.

Dans le cadre de notre démarche continue de prévention des risques professionnels, nous vous invitons à prendre connaissance de ces deux documents fondamentaux. Ces outils structurent notre engagement collectif pour la sécurité au quotidien.

Deux changements majeurs :

1. L'ajout des événements accidentels (AT/PAT) et des jours d'arrêts
2. L'ajout de plusieurs activités

- Travaux sur PIRL/ PTE/ RCM
- Réhabilitation, intervention en zone avec silice
- Pose de brique monomur en façade
- Travaux de voiries et réseaux divers
- Travaux électrique
- Intervention en zone occupée
- Travaux de menuiserie
- Travaux en zone ATEX
- Travaux par temps chaud
- Utilisation de matériel biosourcé

Trois sessions avec les membres de la Commission de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) nous ont permis de revoir les évaluations des risques, de noter les risques résiduels et d'identifier des axes d'amélioration, aboutissant à la validation formelle du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Sur la base du DUERP validé par le CSSCT, le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRI Pact) est alors rédigé. Ce plan opérationnel liste des actions de prévention ciblées (outils, procédures, formation) et désigne des responsables pour chaque action afin de supprimer ou réduire les risques pour la sécurité des travailleurs.

Retrouvez les documents sur l'intranet :

DUERP

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1IR4oC4YB36kdA5HRWZ-u7tRfv1ZGjyVE/edit?usp=drive_link&oid=115894859621884437293&rtpof=true&sd=true

PAPRI Pact

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1P7t-j66giDDJ65WY5Su3R3RgxJ0DKqJB/edit?usp=drive_link&oid=115894859621884437293&rtpof=true&sd=true

REX Montre PTI sur le chantier de PICPUS

Pourquoi ce test ?

Nos grutiers sont amenés à travailler le samedi dans une situation de travailleur isolé, nous devons supprimer ce risque. Nous avons opté pour la location de la montre PTI (protection du travailleur isolé) de l'entreprise SCUTUM.

Objectif du test : valider son efficacité en conditions réelles.

Comment ça fonctionne ?

- **Détection automatique** : en l'absence de mouvement pendant 3 secondes, une alerte se déclenche et géolocalise le compagnon.
- **Vérification de l'alerte** : la montre vibre, en cas de fausse alerte le compagnon peut stopper l'alerte. Si le compagnon ne répond pas, le centre d'appel prévient le responsable et les secours les plus proches.
- **Un déclenchement manuel** est possible via un bouton d'alerte secours.

LARGE HAUT-PARLEUR
pour levée de doute audio



**TRANSMISSION
DES ALERTES**



Mise en route : simple et efficace

Les informations des compagnons et du chantier doivent être renseignées dans un fichier excel : nom, prénom, poste, adresse du chantier, spécificités d'accès, nom du responsable à prévenir. Ce fichier est transmis au contact de l'entreprise.

Nous réalisons un test en générant une fausse alerte pour être sûr que le centre d'appel reçoit correctement les alertes.

Rien de complexe, la montre est maintenant prête à l'emploi.

Retour du grutier

- Prise en main : simple, intuitive
- Qualité perçue : Appareil robuste et qualitatif
- Système d'alerte : Efficace
- Temps de réaction : 30 secondes pour infirmer alerte, détections des micro-mouvements
- Autonomie : Tient largement la journée complète

« C'est rassurant, discret et ça fonctionne bien. »

La découpe de boutons : le danger de l'utilisation de la tronçonneuse

Suite à une remarque du SPS sur le chantier de PICPUS, nous avons rappelé les risques de l'utilisation de la tronçonneuse lors de la découpe de butons bois.

Prenez le temps de lire le **Quart d'heure sécurité dédié à ce sujet**. Vous y trouverez les étapes essentielles pour travailler en toute sécurité : les EPI spécifiques, vérifications de la machine, balisage de la zone, et les bonnes pratiques à adopter lors de la coupe.

Consultez le quart d'heure sécurité :

https://drive.google.com/file/d/1FMGJR0BPV0ex858zwZREe89jLFffNAJN/view?usp=drive_link



Nous avons mis à disposition sur IBAT , les EPI choisis par le chef Joaquim sur le chantier de PICPUS, afin de vous faciliter la sélection des EPI.

PARIS OUEST CATALOGUE
PANTALON ANTI-COUPURE

PANTALON BUCHERON CLASSE 1
(TAILLE M-XXL) Ref. TAL100
TRENOIS DECAMPS (TRENOIS DECAMPS)
| QUINCAILLERIE BEAUCERONNE QB
SETIN



à partir de
44,83 EUR / unité

📄 CATALOGUE

2.3 - PROTECTION ANTI-COUPURE MAXIMALE : F

GANT ENDUCTION PU RENFORT 09
Ref. SIN450
TRENOIS DECAMPS (TRENOIS DECAMPS)
| QUINCAILLERIE BEAUCERONNE QB
SETIN
à partir de
4,69 EUR / paire

**PARIS
OUEST**

CATALOGUE

ACCESSOIRES
POUR CASQUE

VISIÈRE GRILLAGÉE BUCHERON
JSP Ref. S-8-ADA290/080/000-3610
QUINCAILLERIE BEAUCERONNE QB SETIN
à partir de
21,12 EUR / unité



CATALOGUE

7 - VÊTEMENTS DE
PROTECTION

MANCHETTES CLASSE 1 TU JAUNE
Ref. TAL122
QUINCAILLERIE BEAUCERONNE QB SETIN
à partir de
17,75 EUR / unité

Retrouvez tous vos quarts d'heure sécurité ci-dessous : https://drive.google.com/drive/folders/1L51YGXCeAslDV6darWOKZ71sx9FM83-q?usp=drive_link

 **comme sécurité**
POUR MOI POUR TOUS

**PARIS
OUEST**

Pour usage interne uniquement. Cette newsletter est conçue pour accompagner les équipes de Paris-Ouest Construction. © Paris-Ouest Construction.